

RAPPORT

Du Colonel ® Alfred FULLER

RAPPORTEUR

SUR

LES TRAVAUX DE LA 27^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Mer Morte, Jordanie, 18-22 Novembre 2012

Organisée par l'Association Economique et Sociale du Personnel Retraité et des Anciens Combattants de Jordanie, sous l'égide du Major Général à la retraite Abdulsalam HASANAT et sur invitation du Président de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants Monsieur Hamid IBRAHIM, la 27^{ème} Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants s'est tenue à la Mer Morte à Amman en Jordanie du 18 au 22 Novembre 2012.

181 délégués représentant 43 pays ont pris part aux travaux organisés dans la Salle de conférence « OBADAS » GRAND BALLROOM de l'Hôtel CROWNE PLAZA Dead Sea sous la Présidence de Mr. Hamid IBRAHIM, Président sortant de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, assisté de l'ensemble du Bureau Exécutif.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du Premier Ministre de Jordanie, H.E. M. Nayef Alfayezl, Ministre du Tourisme et des Antiquités et Ministre de l'Environnement, entouré du Président de la FMAC, Mr. Hamid Ibrahim et du Major Général à la retraite Abdulsalam HASANAT, Président de l'Association Economique et Sociale du Personnel Militaire Retraité et des Anciens Combattants (ESARSV) de Jordanie. M. Raid ALKHATTAB était le maître de cérémonie.

Après l'exécution de l'Hymne national de Jordanie par les Musiciens de la Gendarmerie, l'assistance a suivi des versets du Coran lus par M. Mohammad ABUJABER.

Après cette première séance, M. Matthew VANCE a procédé à la lecture du Credo de la FMAC avant les discours du Major Général ® Abdulsalam HASANAT, Président de l'ESARSV et de M. HAMID Ibrahim, Président de la FMAC.

M. Jacques GOJJAT, Président Adjoint de la FMAC a pu ensuite donner lecture du message du Secrétaire Général des Nations Unies M. BAN-KI-MOON.

Dans son message, le Secrétaire Général des Nations Unies adresse ses vœux aux participants de la 27^{ème} Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants. Il fait savoir que pendant plus de 60 ans, la Fédération a œuvré en faveur de la paix et pour honorer ceux qui ont répondu à l'appel du devoir. Il fait l'éloge de nombreuses mesures qu'elle a prises pour promouvoir la paix et la sécurité internationales et défendre ceux qui servent dans les zones de conflits difficiles et dangereuses à travers le monde ; il apprécie également les efforts de l'Organisation pour souligner la nature multidimensionnelle en changement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il poursuit son message pour dire que grâce au soutien aux Anciens Combattants, et à ses initiatives telles que la Marche des Anciens Combattants pour la paix, l'Organisation continue à faire une différence significative dans la vie de ceux qui ont servi dans les communautés et à travers le monde. Il termine son message en remerciant la Fédération pour l'exemple qui est le sien et déclare que les Nations Unies continueront de compter sur la voix prépondérante de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants pour soutenir la paix et renforcer la sécurité internationale.

Le Président de la FMAC prenant la parole pour son allocution, a remercié l'invité d'honneur Son Excellence Nayef Alfayezl, Ministre du Tourisme et des Antiquités et Ministre de l'Environnement pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture des travaux de la 27^{ème} Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, malgré son programme particulièrement chargé, ce qui prouve l'intérêt qu'il porte sur le monde combattant non seulement en Jordanie mais aussi dans le monde. Ceci honore tous les participants. Il a par la suite remercié l'Association Economique et Sociale du Personnel

Militaire Retraité et des Anciens Combattants de Jordanie placée sous la conduite du Major Général Abdulsalam HASANAT, dont l'Association est bien connue dans le monde pour l'importance qu'elle accorde dans la promotion des droits des Anciens Combattants. Il a précisé qu'il s'agit de la première Assemblée Générale tenue au Moyen Orient, et que les vétérans jordaniens sont privilégiés du fait que leurs services à la royauté sont véritablement reconnus par la famille royale, le Gouvernement et le peuple jordanien tout entier. Pendant que nous nous réjouissons avec les vétérans jordaniens, n'oublions pas que, quelque part dans le monde, d'autres anciens combattants sont en train de souffrir à cause de la négligence des Gouvernements de leurs pays.

En tant que gardien de la paix affirmera t-il, nous saluons les diverses organisations et individus pour leurs contributions à la paix et la sécurité dans ce monde.

Je suis heureux déclarera t-il de vous annoncer que, la Fédération Mondiale, en coopération avec la Fédération suédoise, tiendra un Sommet sur la Paix et la Sécurité à Stockholm en Suède du 28 au 31 Mai 2013.

En conclusion, le Président de la FMAC a remercié l'Association Economique et Sociale du Personnel Militaire Retraité et des Anciens Combattants de Jordanie pour nous avoir invité dans ce beau Pays.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé par le Bureau Exécutif a été adopté à l'unanimité et comporte 18 points.

Après la pause café, le Président de la FMAC s'excuse du retard dans la reprise des travaux, dû aux impondérables de la technique. Poursuivant son propos, il demandera l'examen point par point de l'ordre du jour, ce qui sera fait.

3.- DESIGNATION DES TROIS SCRUTATEURS POUR DETERMINER LES RESULTATS DES VOTES

Le Président de la FMAC remercie le Président d'Honneur sur les éclaircissements donnés pour le choix des scrutateurs et demande des volontaires pour remplir cette fonction. Ainsi :

- **Le Sgt Major Sebahattin UNLOSOY** de Turquie
 - **le Capitaine John ADOLE** du Nigéria,
 - **et Mrs Helen CRAWFORD** d'Australie
- sont désignés scrutateurs pour déterminer les résultats des votes.

4.- DEMANDES D'ADMISSION :

Le Président Adjoint prend la parole et déclare que tous les dossiers de demandes d'admissions sont parvenus au Secrétariat Général et étudiés par le Bureau Exécutif avant qu'ils soient soumis au vote de l'Assemblée Générale. Pour la plupart, le Bureau Exécutif a émis un avis favorable ; par contre quelques uns d'entre eux sont soumis au vote de l'Assemblée Générale avec un avis défavorable ou réservé.

Pour cette dernière catégorie, des débats ont été ouverts et les candidatures passées au vote. La liste des nouveaux membres admis fait l'objet de l'annexe 1.

5.- ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Major Général à la retraite Abdulsalam HASANAT est voté à l'unanimité au poste de Vice Président de l'Assemblée Générale.

6.- DESIGNATION DU RAPPORTEUR DES SEANCES PLENIERES DE TRAVAIL :

Le Secrétaire Général relève que le Colonel ® Alfred FULLER du Cameroun a réalisé un travail de qualité au cours de la 26^{ème} Assemblée Générale ; il propose que cet officier soit reconduit à ce poste si l'intéressé n'y trouve pas d'objection.

Le Colonel ® FULLER du Cameroun est désigné Rapporteur de langue française par acclamations.

7.- RAPPORT DU BUREAU EXECUTIF ET RAPPORTS SUBSEQUENTS :

Présenté par le Président de la FMAC, ce document rapporte les activités menées par le Bureau Exécutif de 2010 à 2012 ; il fait ressortir les actions entreprises par celui-ci pour éviter le déclin de la FMAC.

Le Bureau Exécutif s'est investi dans des stratégies permettant à la FMAC de sortir de cette impasse de manière à retrouver une santé financière dans un plan de 5 ans. Certains projets ont été un succès pour ramener l'organisation dans un seuil acceptable ; d'autres ont été un échec que le Bureau Exécutif reconnaît lui-même. Néanmoins bien que timides, des progrès ont été observés pour donner à la FMAC l'impulsion nécessaire à sa politique.

Le succès de la 26^{ème} Assemblée Générale a surtout été le fait de l'apport incontestable de l'association danoise. Aujourd'hui la FMAC n'a pas de dette ; ses principaux avoirs sont restés intacts notamment son bureau à Paris et le fonds de l'ex-fondation aux Pays-Bas dans sa valeur initiale. Mais tout ceci reste insuffisant car les cotisations des Pays membres à elles seules ne sauront sauver la FMAC. Des pistes doivent être exploitées pour relever la capacité d'action de l'organisation à savoir :

- Mise en place des réformes osées dans son organisation ; des réformes capables de lui permettre de suivre l'évolution du monde afin qu'elle s'attelle à la nouvelle donne internationale car, sa sécurité financière en dépend.
- Mise en demeure des pays défaillants à se mettre en règle pour leurs cotisations ;
- Sponsorisation des frais d'adhésion au profit des pays mal lotis ;
- Recherche d'assistance de certains pays nantis, notamment ceux du Golfe ;
- Subordination du droit de vote au règlement des cotisations (PAS DE PAIEMENT / PAS DE DROIT DE VOTE) ;
- Maintien des cotisations au taux actuel car la conjoncture l'oblige ;

Le Mali et d'autres pays pensent que la gestion financière manque de transparence ; il pense qu'à l'avenir il faudrait présenter à chaque réunion, des fiches de gestion devant permettre un meilleur suivi de la vie financière de l'organisation car, tout semble faire croire qu'à la FMAC, on ne fait que de la navigation à vue. Cette mesure permettrait d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité. Par ailleurs, la communication devrait être établie voire développée en direction de tous les pays notamment ceux moins nantis afin qu'ils comprennent les efforts à faire pour sauver la FMAC.

Le transfert du Bureau de Paris est une source de dépense supplémentaire. Cette hypothèse doit être exclue ne serait-ce que pour le moment car, l'organisation n'a pas les moyens de sa politique.

La Cote d'Ivoire insiste et demande le maintien du siège de la FMAC à Paris quoi qu'il advienne.

Afin de permettre à la FMAC de générer des fonds nécessaires à sa survie, un comité de réflexion devrait être mis en place afin de prospector les voies et moyens possibles de générer des fonds car une chose est certaine, avant d'écrire le futur, il faut être positif en mettant tout en œuvre pour accroître les moyens financiers de la Fédération.

Les Pays-Bas promettent d'aider la FMAC, ceci est à féliciter ; d'autres pays nantis devraient lui emboîter le pas.

D'une manière générale, il est incontestable que les efforts déployés par le Bureau Exécutif sont louables et méritent d'être félicités. Les Délégations marocaine et nigériane, voire d'autres pour ne citer que celles là, l'ont relevé au cours de leurs interventions. Il va ainsi de soi que tout est à l'honneur du Bureau Exécutif en raison du travail hautement méritoire effectué. Celui-ci mérite les encouragements de l'Assemblée Générale.

8.- RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

M. Falzon présente le rapport de la réunion de la Commission de contrôle financier qui s'est tenue à Paris le 12 juin 2012.

Le Président de la FMAC indique que la réunion et l'ordre du jour sont établis conformément aux Articles 30 et 31 des Statuts de la FMAC et au Point 13 du Règlement intérieur de la FMAC.

Point 2 de l'ordre du jour : Désignation du Président et du Rapporteur

M. Créange accepte de présider la réunion.

M. Falzon est d'accord pour être le Rapporteur

Point 3: Suites données aux recommandations de la réunion extraordinaire de la Commission de contrôle financier qui s'est tenue à Oslo le 15 novembre 2011

M. Hesselberg présente le rapport de la réunion extraordinaire de la Commission de contrôle financier qui s'est tenue à Oslo le 15 novembre 2011 (envoyé avec l'ordre du jour). Il informe que des discussions franches et ouvertes se sont tenues sur des sujets sensibles qui ont entraîné une correspondance et des commentaires pertinents. Néanmoins, il regrette que M. Créange qui a coprésidé la réunion n'ait pas été bien informé des correspondances qui ont été reçues.

M. Hesselberg résume ensuite les recommandations qui figurent dans le rapport. M. Ibrahim souligne également les mesures importantes prises par le Bureau exécutif depuis la réunion :

Recommandation: rembourser la dette à la BNMO avant la fin de l'année 2011.

Action entreprise: Suite à une première réunion avec le président de la BNMO le 16 novembre 2011, une lettre formelle a été envoyée par le président de la FMAC le 22 novembre 2011. Les négociations entre le président de la FMAC et le président de la BNMO se sont poursuivies par des lettres et des emails pour demander à la BNMO d'accepter une procédure de remboursement. Le 14 février 2012, le président de la BNMO et V-Fonds sont d'accord pour lever la garantie du

prêt et envoyer les documents y afférents à la banque HSBC à Paris. Les fonds qui appartiennent à la BNMO et V-Funds et qui étaient bloqués par l'HSBC ont finalement été libérés le 27 mars 2012. **La dette envers BNMO et V-FUNDS est donc annulée.**

Recommandation: Procéder à la vente des bureaux à Paris en donnant la priorité à la BNMO.

Action entreprise: La BNMO n'a pas montré d'intérêt pour l'achat des bureaux. Après avoir étudié les autres options et en tenant compte du marché en crise le bureau exécutif a décidé de reporter la vente qui ne s'effectuera qu'en dernier recours.

Recommandation: Etude de la possibilité de déménager le siège de la FMAC dans les bureaux offerts par la BNMO à Doorn (Pays-Bas).

Action entreprise: Une étude a montré qu'un tel déménagement n'est pas rentable en raison surtout des indemnités de licenciement du personnel. En raison du climat défavorable concernant la location et le marché de l'immobilier, d'autres options pour déménager le siège de la FMAC en France ont également été étudiées mais n'ont pas été retenues pour le moment.

Recommandation: Réduire les frais de personnel.

Action entreprise: Le bureau exécutif pense que le secrétariat de la FMAC ne peut pas fonctionner efficacement si le personnel est encore réduit.

Les points suivants ont été étudiés :

M. Hesselberg souligne qu'il est vital de modifier l'Article 3 des statuts de la FMAC à la prochaine Assemblée générale afin que le Bureau exécutif puisse étudier la possibilité de déménager le secrétariat de la FMAC si nécessaire.

M. Ibrahim informe que la modification de l'Article 3 doit être étudiée attentivement avec l'aide de conseillers juridiques qu'il faudrait rémunérer. Il ajoute qu'une résolution pour modifier l'Article 3 soumise par la Commission de contrôle financier sera étudiée par la Commission des résolutions de la FMAC.

M. Falzon informe que le déménagement du siège de la FMAC ne serait pas immédiat. Il propose qu'une étude comparative détaillée soit conduite pour identifier les avantages et les inconvénients d'un tel déménagement.

M. Hesselberg est informé que le personnel du secrétariat correspond à des critères précis. Ils ont été mis au point pour analyser les tâches du secrétariat afin de remplir leurs rôles respectifs auprès du bureau exécutif et des associations membres.

M. Hesselberg regrette que sa proposition de 2009 d'engager M. Jan Loos pour diriger un projet et étudier une stratégie de fermeture de la FMAC n'ait pas été soutenue par le bureau exécutif. Il ajoute qu'un tel projet aurait pu permettre d'identifier les conséquences et les solutions possibles. Malheureusement, pour des raisons personnelles, M. Jan Loos n'est plus en mesure de participer.

M. Falzon informe que de meilleures communications sont nécessaires au sein de la FMAC pour aider les associations membres à être plus conscientes, pour réduire les malentendus et créer des relations durables au sein de la FMAC. M. Ibrahim est d'accord et pense que des améliorations sont possibles à tous les niveaux.

Point 4: Etude et vérification des comptes vérifiés du commissaire aux comptes pour les années 2009, 2010 and 2011

M. Taieb a présenté les comptes vérifiés pour les années 2009, 2010 et 2011, à la Commission de contrôle financier et a confirmé qu'à son avis les bilans et les états des recettes et des dépenses représentent bien la situation financière de la FMAC au 31 décembre 2009, 2010 et 2011. Il souligne le déficit de 54.000 Euros pour 2011 relativement moins préoccupant comparé aux déficits de 311.000 Euros pour 2010 et 246.000 Euros pour 2009.

M. Taieb ajoute qu'en tenant compte de la réduction des dépenses entreprise par le bureau exécutif, la réserve courante de 356.000 Euros au 31 décembre 2011 qui reste à la FMAC couvrirait un ou deux ans de déficit selon les coûts jusque là inconnus liés à la fermeture de la FMAC.

Une discussion a suivi :

M. Ibrahim pense que bien que des progrès aient été accomplis pour réduire le déficit, la FMAC est toujours confrontée à une crise du cash flow car les cotisations des membres ne suivent pas les dépenses. Cette menace à la stabilité à court terme est réelle et doit être étudiée. Il souligne que les réserves de la FMAC et les immobilisations correspondent à un montant de 2.900.000 Euros. Il répète que le bureau exécutif n'a pas de plan immédiat pour vendre le siège de Paris.

Mme. Fort informe que des rappels sont envoyés tous les mois aux associations membres qui ont des arriérés de cotisations. M. Ibrahim ajoute que les cotisations des membres ont été révisées en 1993, c'est donc une bonne raison pour recommander une augmentation. Il invite la Commission de contrôle financier à faire des propositions pour résoudre ce problème complexe de manière équilibrée et impartiale. Il est important maintenant de revoir et, si nécessaire, de réviser le barème actuel des cotisations à des niveaux plus acceptables pour toutes les associations membres.

M. Falzon propose que les pays qui n'ont pas payé leurs cotisations n'aient pas le droit de vote sur les résolutions pour modifier les statuts de la FMAC et aux élections à l'Assemblée générale. Il souligne que des sanctions doivent être étudiées. A son avis, les pays qui ne paient pas ne doivent pas influencer les questions relatives aux statuts et aux élections.

M. Falzon note également que le budget comprend des projections irréalistes sur les recettes et les dépenses sans lien avec le passé. M. Ibrahim, au nom du bureau exécutif, a essayé de d'établir des budgets futurs en équilibre.

M. Hesselberg informe que les coûts évalués pour fermer le siège doivent être identifiés. En réponse, M. Ibrahim informe concernant la possibilité de déménager le siège de Paris :

La BNMO n'a pas envoyé d'offre formelle pour permettre à la FMAC de relocaliser ses bureaux à Doorn (Pays-Bas).

Une relocalisationj du siège hors de France serait le déclencheur de la dissolution de la FMAC.

Les indemnités de licenciement représentent un montant d'environ 60.000 Euros.

Les coûts estimés pour la dissolution de la FMAC sont de 70.000 Euros.

M. Hesselberg insiste sur le fait que le status quo n'est pas adapté au futur de la FMAC et informe que le principe de "laisser les choses telles quelles" doit être changé, en commençant par la modification de l'Article 3 des statuts de la FMAC à la prochaine Assemblée générale. Le bureau exécutif doit être pro-actif et évaluer les options pour changer le paysage incertain de la FMAC.

Point 5: Etude du rapport d'analyse financière de la FMAC

La Commission de contrôle financier note le rapport d'analyse financière de la FMAC (joint à l'ordre du jour) qui est présenté par le secrétaire général. La majorité des informations détaillées contenues dans le rapport, avec les observations spécifiques de M. Hesselberg, ont déjà été étudiées au cours des discussions.

Point 6: Perspectives, Actions futures et Recommandations

La Commission de contrôle financier accepte les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la FMAC pour les exercices clos le 31 décembre 2009, 2010 and 2011, et fait les recommandations suivantes :

L'Article 3 (Siège de l'organisation) des statuts de la FMAC est à modifier par la prochaine Assemblée générale. Une résolution sera préparée et proposée par la Commission de contrôle financier.

Le bureau exécutif continue d'appliquer des mesures rigoureuses pour réduire les coûts du personnel.

Le rapport de la Commission de contrôle financier sera présenté aux délégués à la prochaine Assemblée générale dès que possible.

Le bureau exécutif prépare un projet formel de fermeture par écrit qui comprend les risques et les coûts.

Le bureau exécutif prend des mesures immédiates pour améliorer la communication à tous les niveaux afin de développer de meilleures relations avec les membres de la FMAC.

Point 7: Questions diverses

M. Créange regrette que le projet de collecte de fonds adopté par le bureau exécutif au cours des années précédentes ait dû être abandonné avec des frais importants pour la FMAC.

La Commission de contrôle financier a reçu des nouvelles récentes de l'état de santé de M. Knowles – Le trésorier général.

M. Ibrahim remercie les membres de la Commission de contrôle financier de cette réunion franche et ouverte. Il remercie également M. Taieb pour son engagement auprès de la FMAC. Il remercie également Mlle Purcell de l'interprétation de la réunion.

9.- RAPPORT DE LA COMMISSION DES RESOLUTIONS, ADOPTION DES RESOLUTIONS ET DES AMENDEMENTS AUX STATUTS

Treize propositions d'amendements aux Statuts et Règlement Intérieur ainsi que 26 projets de Résolutions ont été soumis à l'Assemblée Générale.

Les projets de Résolutions concernaient dans leur ensemble les Affaires intérieures, les Affaires sociales et les Orientations.

Mr. GOJJAT, Président Adjoint, déclare qu'elles ont toutes été étudiées par la commission ad-hoc ; la majorité a été transmise telle quelle, voire après amendement ou reformulation avec avis favorable au Bureau exécutif et quelques rares avec un avis défavorable.

Soumises à l'Assemblée Générale, elles ont presque toutes été adoptées ; quelques unes ont été reformulées pour qu'elles puissent concorder avec la version anglaise et quelques rares rejetées.

La liste des amendements au Statuts et résolutions adoptées par l'Assemblée générale figure en annexe 2.

Les amendements aux statuts adoptés seront communiqués par le Secrétariat Général de la FMAC ; elles prendront effet à partir de la 27^{ème} Assemblée Générale.

Pour ce qui est des résolutions adoptées, elles seront transmises au Secrétaire Général des Nations-Unies et aux associations membres.

Il y a lieu de souligner que les participants se sont beaucoup appesantis sur les problèmes de sécurité qui règnent au Moyen Orient et notamment sur le comportement du gouvernement Syrien.

10.- ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

10.1. ELECTION AU POSTE DE PRESIDENT DE LA FMAC

2 candidats sont proposés à ce poste ; il s'agit de : Mr. Abdul Hamid IBRAHIM de la Malaisie et Mr. Dan-Viggo BERGTUN de la Norvège.

Avant le démarrage des votes, Mr. Dan Viggo BERGTUN demande le retrait de sa candidature.

Mr. Abdul Hamid IBRAHIM est ainsi réélu par acclamations Président de la FMAC ;

10.2. ELECTION AU POSTE DE PRESIDENT ADJOINT DE LA FMAC

4 candidats sont proposés à ce poste ; il s'agit de :

- Mr. Jacques GOJJAT de la France ;
- Le Maj. Gen. A la retraite Adulsalam HASANAT de la Jordanie ;
- Mr. Dan Viggo BERGTUN de la Norvège ;
- et le Bri. Gén. Charlemagne BATAYOLA des Philippines.

Avant le début des votes, Mr. Dan Viggo BERGTUN et le Brig. Gen. BATAYOLA demandent le retrait de leurs candidatures ; ce qui est fait.

Au cours des consultations Mr. Jacques GOJJAT l'emporte avec 22 voix contre 16 pour le Maj. Gen. Abdulsalam HASANAT.

M. Jacques GOJJAT est ainsi élu Président Adjoint de la FMAC.

10.3.- ELECTION AU POSTE DE SECRETAIRE GENERAL DE LA FMAC

2 candidats sont proposés à ce poste ; il s'agit de :

- Mr. Mohammed BENJELLOUN du Maroc
- et du Colonel Joe FALZON du Royaume Uni

Au cours des consultations, M. Mohammed BENJELLOUN l'emporte avec 23 voix contre 12 pour le Colonel Joe FALZON.

M. Mohammed BENJELLOUN est élu Secrétaire Général de la FMAC.

10.4.- ELECTION AU POSTE DE TRESORIER GENERAL DE LA FMAC

4 candidats sont proposés à ce poste ; il s'agit de :

- Lt. Gén. à la retraite Remco SEIJN des Pays-Bas ;
- Colonel Joe FALZON du Royaume Uni ;
- Colonel Bjarne HESSELBERG du Danemark
- et le Brig. Gén. Charlemagne BATAYOLA des Philippines.

Juste avant les consultations, les 3 derniers à savoir, Joe FALZON, Bjarne HESSELBERG et Charlemagne BATAYOLA retirent leurs candidatures.

Le Lt. Gén. à la retraite Remco SEIJN est élu Trésorier de la FMAC par acclamations.

10.5.- ELECTION AU POSTE DE MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER DE LA FMAC

3 candidats sont proposés à ce poste ; il s'agit de :

- Mr. Robert CREANGE de la France;
- Le Colonel Joe FALZON du Royaume Uni;
- Et le Colonel Bjarne HESSELBERG du Danemark ;

Tous les trois sont élus Membres de la Commission de Contrôle Financier de la FMAC.

11.- RATIFICATION DES PRESIDENTS *ex officio* DESIGNES PAR LES COMMISSIONS PERMANENTES REGIONALES ET DES FEMMES EN QUALITE DE VICE-PRESIDENTS DE LA FMAC

En marge de l'Assemblée Générale, les Commissions Permanentes Régionales et des Femmes ont tenue leurs réunions. Celles-ci se sont tenues le 20 Décembre 2012 dans la salle de conférence « OBADA » GRAND BALLROOM de l'Hôtel CROWNE PLAZA Dead Sea dans l'ordre :

- Commission Permanente des Affaires Africaines ;
- Commission Permanente des Femmes ;
- Commission Permanente pour l'Asie et le Pacifique ;
- Commission Permanente des Affaires Européennes.

Au cours de leurs travaux, elles ont procédé à l'élection de leurs Présidents à savoir :

- **Lt – Colonel Godfrey GILES** de la République Sud Africaine pour la Commission Permanente des Affaires Africaines ;
- **Mme Marie-Elisabeth SVERI** de Norvège pour la Commission Permanente des Femmes ;
- **Brig Gen Charlemagne BATAYOLA** des Philippines pour la Commission Permanente d'Asie et du Pacifique ;

- **Mr. Dan-Viggo BERGTUN** de Norvège pour la Commission Permanente des Affaires Européennes.

Tous les quatre ont été ratifiés Vice-Présidents de la FMAC

12.- PRIX DE READAPTATION

Le prix de la réadaptation a été attribué :

- **Au Médecin Colonel Karim CAMARA** du Mali avec le libellé suivant « *En récompense des services rendus aux Anciens Combattants, Militaires retraités, Victimes de Guerre, Veuves de militaires et enfants de militaires décédés et sa contribution durant des années pour l'amélioration de la santé des ressortissants de l'Association Nationale des Anciens Combattants du Mali. En sa qualité de Médecin Conseil, il a pu réaliser, avec dévouement et abnégation, un Centre de santé exemplaire.* »
- **Au Docteur Namchai KUNTHARAPORN** de Thaïlande « *Pour avoir consacré 32 ans aux besoins physiques, psychologiques et sociaux des Anciens Combattants handicapés de Thaïlande. A cause de cette passion et attention particulière à l'endroit de ces Anciens Combattants handicapés, plusieurs entre d'eux en Thaïlande ont pu mener une vie remplie et productive* »
- **Au Docteur Mohamed REDA AWAD** « *Pour avoir consacré plus de 40 ans dans la réhabilitation physique, psychologique et sociale des Anciens Combattants handicapés et des enfants en Egypte. Son exemple est une inspiration pour ceux qui le suivent* »
- **Major Général (Dr) Erik Michael DARRE** « *Pour sa dévotion continuelle dans la fabrication des prothèses perfectionnées au Centre Hospitalier de Copenhague pour la réhabilitation des milliers d'Anciens Combattants blessés. Cette attention a permis à plusieurs Anciens Combattants handicapés du Danemark de s'engager dans le sport et se hisser à un niveau élevé* »

13.- TITRES HONORIFIQUES

Le titre de Vice Président Honoraire a été décerné :

- Au **Lt. Gen. Daniel Pieter KNOBEL** d'Afrique du Sud, ancien Président de la Commission Permanente des Affaires Africaines
- et à M. **David KNOWLES** CBE du Royaume-Uni, ancien Trésorier Général.

14.- DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Deux médaillons de bronze ont été décernés :

- L'un au **Maj. Gen. Abdulsalam HASANAT** de Jordanie avec le libellé suivant « *Pour les bons services rendus à la FMAC pendant Cinq ans* »
- et l'autre au **Colonel ® Alfred FULLER** du Cameroun avec le libellé suivant « *En reconnaissance de vos importantes contributions à la réalisation des buts de notre organisation et pour le mérite et service rendu ainsi que votre action méritoire* ».

15.- AUTRES QUESTIONS

En dehors de certaines délégations qui ont demandé la parole soit pour présenter leurs Associations soit pour adresser leurs félicitations au Président de l'Association Economique et Sociale du Personnel Militaire Retraité et des Anciens Combattants de Jordanie pour l'accueil combien chaleureux et la bonne organisation dont elle a fait montre, aucune autre question importante n'a été débattue.

Il ya cependant lieu de souligner que la **Délégation suédoise a annoncé qu'elle organisera en Mai 2013 une importante conférence sur la Paix et la Sécurité à Stockholm**. Elle invite toutes les délégations présentes à Amman à y assister.

16.- DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE GENERALE

Aucune offre n'ayant été faite, la date et le lieu de la prochaine Assemblée Générale seront communiqués ultérieurement.

Le Président de la FMAC a souhaité que les offres se fassent rapidement.

17.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Présidée par le Président élu Mr. Hamid Ibrahim, la cérémonie de clôture s'est déroulée dans la Salle de conférence « OBADA » GRAND BALLROOM de l'Hôtel CROWNE PLAZA Dead Sea le Jeudi 22 Novembre en 2012 en présence de toutes les Délégations.

Le Président de la Fédération a remercié particulièrement l'Association Economique et Sociale du Personnel Militaire Retraité et des Anciens Combattants, les autorités militaires, le Gouvernement et Son Altesse Le Roi de Jordanie pour l'accueil chaleureux et l'attention toute particulière réservés aux diverses Délégations et pour la bonne organisation de ces assises.

Il a également remercié le Directeur de l'Hôtel et son personnel pour son dévouement et sa disponibilité tout au long du séjour des Délégations au sein de sa structure.

Il s'adresse enfin à toutes les délégations pour le sérieux dont les membres ont fait état tout au long des travaux. Les résolutions adoptées contribueront à améliorer la santé financière de la FMAC, de ses membres et à apporter des lendemains meilleurs aux peuples opprimés vivant dans la souffrance et le spectre des guerres.

Il souhaite enfin un bon retour à l'ensemble des participants dans leurs pays respectifs.

**LIST OF ASSOCIATIONS ADMITTED BY THE 27TH GENERAL ASSEMBLY
LISTE DES ASSOCIATIONS ADMISES A LA 27^{ème} ASSEMBLEE GENERALE**

LESOTHO

**Lesotho Retired Military Officers Club – RMOc
Club des Officiers Militaires Retraités du Lesotho - RMOc**

CAMBODIA/ CAMBODGE

**Cambodia Veterans Association (CVA)
Association des Vétérans du Cambodge (AVC)**

GERMANY / ALLEMAGNE

**German Federal Armed Forces Association -DBwV
Association des Forces Armées Fédérales Allemandes (DBwV)**

**Advisory Council on Voluntary Reservist Activities to the German Armed Forces
Reservists' Association
Conseil sur les Activités Volontaires des Réservistes auprès de l'Association des
Réservistes des Forces Armées Allemandes**

GEORGIA / GEORGIE

**Georgian War Armed Forces and Conflict Veterans' Union "Veterans for Peace" –
GEOVETS
Union des Anciens Combattants des Guerres, des Forces Armées et des Conflits
« Combattants pour la Paix »**

**Caucasus Veterans Centre
Centre des Anciens Combattants du Caucase**

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

**The American Veterans Committee
Comité des Anciens Combattants Américains**

NAMIBIA / NAMIBIE

**Namibia War Veterans Trust
Fonds des Anciens Combattants de Namibie**

POLAND / POLOGNE

UN Peacekeeping Missions Veterans' Association
Association des Anciens Combattants des Missions de la Paix des Nations Unies

INTERNATIONAL

International Association of Veterans' Organizations (IAVO)
Association internationale des organisations d'anciens combattants